

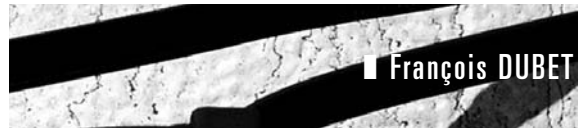
La carte scolaire et le territoire urbain¹

D'un côté, souvent à gauche, l'affaire est claire : la carte scolaire favorise la mixité sociale et les familles républicaines doivent s'y plier. Celles qui fuient leur secteur scolaire sont à la fois égoïstes et irrationnelles car chacun sait que l'école de la République offre à tous la même qualité éducative. En principe en tous cas. Mais il vrai que ceux qui défendent cette position vertueuse ne vivent guère dans les quartiers les plus difficiles.

De l'autre côté, souvent à droite, l'affaire est aussi claire : la carte scolaire est une contrainte inacceptable et les familles soucieuses de l'intérêt de leurs enfants doivent choisir l'établissement qui leur convient. Celles qui ne le font pas sont irresponsables et ignorantes car chacun sait que seul le libre choix des parents élèvera la qualité des écoles. En principe en tous cas. Mais il est vrai que ceux qui défendent cette position n'ont généralement pas de difficultés à obtenir ce qui se fait de mieux.

Caricature contre caricature, mythe républicain contre mythe libéral ; dans les deux cas

les faits ne comptent guère. Aussi faut-il y regarder de plus près si l'on veut cesser de prendre des poses et construire des politiques justes, efficaces et un peu réalistes.



Au nom d'un mélange d'ignorance et de nostalgie de la bonne école d'antan, il arrive que la sectorisation scolaire soit parée d'une vertu essentielle : celle de favoriser la mixité sociale des publics scolaires et donc, celle d'être un facteur d'égalité. Or les choses ne sont pas aussi claires car la carte scolaire créée voici quelques décennies répondait d'abord au souci de gérer les flux des élèves afin de planifier plus rationnellement les moyens mis à disposition des écoles. De plus, cette carte scolaire ne concerne véritablement que les grandes villes, là où il y a suffisamment d'établissements pour qu'un choix soit possible. Dans bien des petites villes on ne choisit pas son collègue parce qu'il n'y en a qu'un dont le recrutement social est généralement à l'image de la popu-

■ 1 Préface de François Dubet à *Le Choix de l'école. La carte scolaire et le territoire urbain*. Geneviève Zoïa, PUF, collection La ville en débat, dirigée par Jacques Donzelot

lation. Mais, comme telle, la sectorisation scolaire n'a aucune vertu égalitaire car, évidemment, tout dépend de la structure de la répartition des inégalités sociales sur le territoire.

En étudiant les 35 collèges de l'agglomération de Montpellier, Laurent Visier et Geneviève Zoïa montrent que les établissements les moins mixtes sont aussi les plus nettement défavorisés. Situés dans des quartiers « ghettos » – là où sont concentrées les familles les plus pauvres et le plus souvent issues de l'immigration, il n'y a pas de mixité scolaire pour la simple raison qu'il n'y a pas de mixité sociale –, ces collèges sont, à la fois, les moins favorisés et les moins mixtes. Dans ce cas, la carte scolaire ne fait que refléter et qu'entériner les inégalités sociales. Dans les couronnes des villages périurbains, la composition sociale des collèges est plus favorisée et un peu plus mixte que chez les plus pauvres. Mais là aussi, il y a une homologie entre les sociologie des quartiers et celle des établissements scolaires. Ces collèges ont le même recrutement que les collèges privés du centre-ville, à l'exception de l'un d'eux qui reste excessivement chic et où l'on se retrouve exclusivement entre soi. Enfin, les collèges les plus mixtes sont les collèges publics du centre-ville de Montpellier, là où se mêlent la nouvelle bourgeoisie « gentrifiée » et les classes populaires qui ne sont pas encore parties de la ville. De manière globale, la carte scolaire reproduit donc les inégalités sociales et elle particulièrement rétive à la mixité quand les plus pauvres sont condamnés à rester entre eux. Il faut rappeler ce constat brutal pour ne pas imaginer que la sectorisation scolaire ait un rôle puissant : il suffit généralement d'aller dans l'école près de chez soi pour se retrouver entre soi.

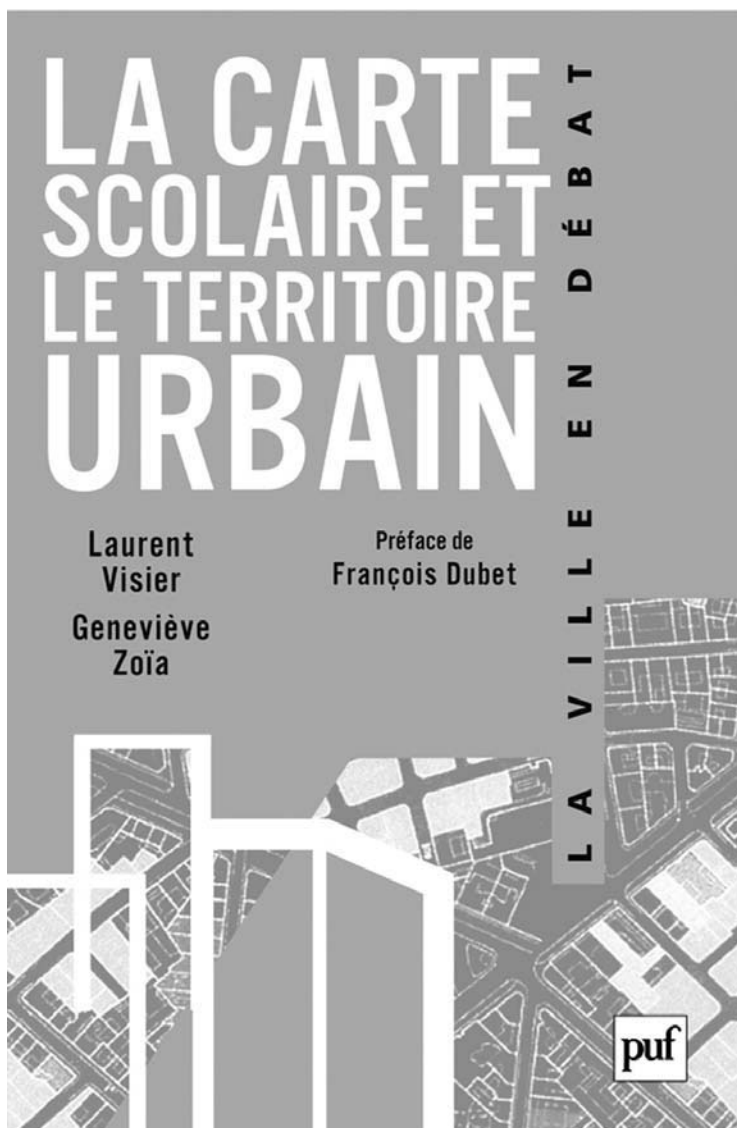
Mais le problème de la carte scolaire se pose malgré tout car près d'un tiers des familles ne joue pas le jeu : deux élèves sur dix vont dans le privé et un sur dix choisit un autre collège public que celui que la sectorisation scolaire lui attribue. Généralement, on considère que les

stratégies des familles procèdent d'abord du désir de rester entre soi, d'une volonté de ségrégation, d'un désir latent de partition sociale et « d'apartheid ». C'est sur ce point que l'enquête de Laurent Visier et de Geneviève Zoïa apporte des faits sensiblement nouveaux car cette stratégie ségrégative ne vaut que dans le cas du collège privé le plus « chic ».

Pour la grande masse des autres familles le calcul est bien différent. Plutôt que de choisir la ségrégation, ces familles choisissent la mixité. Elles ne veulent pas se retrouver entre soi ou fuir systématiquement les catégories populaires, elles veulent un collège « normal », un collège non ségrégué. Elles attendent de l'Éducation Nationale qu'elle offre des conditions équitables, celles d'un établissement socialement mixte et normalement efficace. D'ailleurs, les enseignants eux-mêmes optent pour ces stratégies de contournement et les conseillent aux parents qui leur semblent être de « bons parents » soucieux de l'avenir de leurs enfants. Ce ne sont pas seulement les déclarations d'intention de parents vaguement culpabilisés qui mettent en évidence ce choix car ceux qui abandonnent leur secteur sont les catégories moyennes enclavées dans un secteur très défavorisé qui leur convenait d'ailleurs jusqu'à l'entrée en sixième de leurs enfants. Ces familles ne demandent pas les collèges « chics », elles choisissent d'abord le collège public du centre-ville le plus mixte. Et ce n'est que dans le cas où cette démarche n'aboutit pas, que ces parents se « rabattent » vers le privé.

Il résulte de ces choix une double conclusion. D'abord, les familles qui se détournent des collèges « ghettos » renforcent, sans le vouloir pour autant, la marginalité et la faiblesse de ces collèges ; en ce sens, les dérogations creusent les inégalités à la marge et on a raison de s'en inquiéter. Mais ces choix accroissent la mixité des établissements du centre et de certains collèges privés, et là on peut s'en féliciter. Ainsi, selon les contextes urbains, les effets des dérogations à la carte scolaire sont contrastés. Faut-il forcer la mixité en « obligeant » les familles des classes moyennes à aller dans les établissements les plus défavorisés ? L'analyse de l'expérience esquissée à Montpellier montre que ces familles se sentent prisonnières et victimes d'une injustice, ce qui accélère leur fuite vers d'autres établissements, surtout privés : « L'opération mixité tourne au sauve-qui-peut vers le privé ».

Il reste à savoir si le désir de s'éloigner des collèges popu-



lares non mixtes est un désir de ségrégation, un choix fondé de simples réputations et des stéréotypes négatifs associés aux enfants du peuple, ou s'il est une stratégie rationnelle ? Il est clair que la composition sociale de l'établissement scolaire, le *school mix*, ne suffit pas à faire la différence car, pour l'essentiel, la carrière scolaire des élèves tient à leur origine sociale et à leurs propres dispositions. Mais il est vrai aussi que l'offre scolaire se transforme sensiblement en fonction des publics

même un peu scandaleux de les condamner surtout quand les procureurs sont, par le plus grand des hasards, préservés de ce type d'épreuve.

Faut-il alors, comme le demande le Président de République, renoncer à toute sectorisation ? Certainement pas car si les processus dégagés par l'enquête sur Montpellier sont bien plus nuancés qu'on ne pouvait l'imaginer, il reste que les victimes les plus radicales des inégalités, les familles et les élèves des collèges « ghettos » des quartiers difficiles, ne jouent pas sur des déro-

accueillis. Le temps consacré aux apprentissages varie selon les établissements : ici on enseigne plus et on est plus exigeant ; là on fait plus de discipline et on est moins exigeant... Dès lors, dans un univers scolaire extrêmement compétitif, il est raisonnable de choisir un établissement qui, s'il n'est pas le meilleur, est au moins tenu pour « normal ». Sans oublier que les orientations qui suivront ne seront pas indépendantes du niveau de l'établissement. Au bout du compte, tant pour les parents que pour les enseignants et l'administration, le choix d'un collège « normalement » mixte et « normalement » efficace ne saurait être combattu au nom de son irrationalité supposée.

Il n'est donc pas acceptable de stigmatiser les parents qui refusent leur secteur scolaire car leur conduite n'est ni absurde, ni civiquement scandaleuse puisque qu'elle ne vise à pas produire des inégalités. Au contraire même, ces familles veulent être « égales ». Il est

gations et ne peuvent pas jouer, sauf à la marge : ils ne possèdent ni les informations, ni les ressources, ni la légitimité leur permettant de faire valoir leurs choix. On revient alors à la question essentielle, celle des quartiers enclavés et des établissements scolaires qui concentrent tant de problèmes et tant de difficultés que des parents et bien des enseignants peuvent légitimement penser qu'ils n'offrent pas des conditions d'apprentissage et d'éducation acceptables. Il ne saurait être question d'empêcher - et comment le faire ? - les classes moyennes et les classes populaires qui le peuvent de jouer des contraintes de la sectorisation. Mais on ne saurait accepter pour autant que les plus pauvres soient la part maudite de ce jeu et soient sacrifiés dans cette affaire car, pour eux, les dérogations ne seront pas une solution.

Le problème essentiel, le plus lourd et le plus scandaleux, n'est donc pas celui des dérogations dont les effets sont ambivalents, à Montpellier en tous cas. Il tient au fait que tout se joue autour des quartiers et des collèges qui accumulent et concentrent toutes les

difficultés, tous les problèmes et tous les handicaps. En la matière, tout n'est pas affaire de réputation et de mauvaise réputation : la concentration des problèmes sociaux fait que le temps consacré aux apprentissages y est moins élevé qu'ailleurs, que le niveau des exigences y est plus bas, que le climat scolaire y est plus tendu... Bref, en dépit de quelques moyens supplémentaires, ces établissements n'offrent pas les conditions d'apprentissage et d'éducation auxquelles peuvent prétendre tous les citoyens. Il n'est donc pas sérieux d'accuser d'incivisme ceux qui s'en éloignent sous prétexte que les plus démunis y sont prisonniers. La question de la carte scolaire reste relativement marginale par rapport à la question sociale et urbaine. Tant que nous ne parviendrons pas à désenclaver les quartiers, tant que nous ne parviendrons pas à y mettre les moyens, les outils et les pédagogies qui feront que les conditions de l'éducation y sont acceptables par tous, la mixité restera un de ces vœux pieux, un de ces slogans que nous aimons tant parce qu'ils dispensent de regarder les problèmes en face. ■

■ FRANÇOIS DUBET

professeur à l'université de Bordeaux II, directeur d'études l'EHESS